

CONSEIL MUNICIPAL du 02 novembre 2009 à 20 H
COMPTE-RENDU de la réunion affiché et transmis à la presse le 10 novembre 2009

PRESENTS : MARTIN Joseph – OLIVIER Christian – ROLLAND Pierre – PINCEPOTCHE Monique – LAMOUREUX Marie-Andrée – DÉSILLE Yvan – MAIGNAN Denis – GALLON Loïc – DOINEAU Brigitte – STRACQUADANIO Christèle – BASLÉ Marie-Josèphe – TÉHARD Sylvie – CHEVRIER Christine – TOUATI Anne – CHEVRIER Daniel.
ABSENTS EXCUSÉS : TESSIER Daniel – GRIMAUULT Jean-Philippe – SALMON Pierre
Secrétaire de séance : TOUATI Anne
Convocation du 29 octobre 2009

Vestiaires de foot

Afin d'étudier la demande de l'Avenir de Domalain relative à l'agrandissement des vestiaires, le Cabinet LOUVEL est sollicité pour réaliser un plan ainsi qu'un chiffrage du coût estimatif de ces travaux.

Plan départemental des transports 2011

Le Conseil Municipal confirme les termes du courrier qui a été déjà transmis au Conseil Général à ce sujet le 03 août et qui sont les suivants :

Ligne 20 : (Vitré - La Guerche) une desserte vers La Guerche est souhaitée le matin et le midi car les habitants de Domalain y font de nombreux déplacements (démarches administratives, courses, marché, visites chez le médecin...). Actuellement, il n'est possible de s'y rendre que le soir sans retour vers Domalain.

La navette revient à vide de Vitré à La Guerche après les services 2008 / 2002 et 2004. Un retour par le bourg de Domalain le matin (au moins une fois) et le midi seraient très appréciés ; principalement le mardi, jour de marché à La Guerche, très fréquenté par la population de Domalain.

Ligne n° 3 : (Rennes – La Guerche) un arrêt dans le bourg de Domalain, déjà demandé à plusieurs reprises, est toujours sollicité car il n'y a pas de liaison directe avec Rennes. Cette desserte serait surtout appréciée le lundi matin et le vendredi soir pour les lycéens et étudiants qui doivent s'y rendre pour leurs études.

Il est ajouté que du fait qu'il n'y a pas de retour possible de Vitré (avant le soir) ou de La Guerche (seulement le lendemain), certains usagers n'utilisent pas ce moyen de transport pour l'aller ; ce qui n'optimise pas ce transport collectif.

Plan vélo départemental

Le Conseil Municipal autorise la signature de la convention à passer avec le Conseil Général pour la mise en place et l'entretien des panneaux de signalisation de l'itinéraire VD6 qui passera par Carcraon (liaison Visseiche / Moutiers).

Création de zones de développement de l'éolien (ZDE)

Le Syndicat d'Urbanisme du Pays de Vitré a adressé à la Préfecture un dossier de création de zones de développement de l'éolien qui porte sur 10 périmètres répartis sur le territoire du pays de Vitré. Le Conseil Municipal indique qu'il n'a pas d'observation à formuler sur ce dossier; la commune n'ayant pas été retenue dans les zones de développement de l'éolien.

Plan de la commune

L'offre de l'entreprise INTERSIGNAL est retenue pour la réalisation d'un plan extérieur (à placer près du restaurant) et de plans papiers comprenant la campagne d'un côté et le bourg de l'autre. (pour plus de lisibilité du fait de l'étendue de la Commune). Les cartes publicitaires des artisans et commerçants y seront intégrés. Le coût global s'élève à environ 4 000 euros.

Plusieurs hameaux ont le même nom alors qu'ils sont éloignés les uns des autres. Les GPS ou les itinéraires sur INTERNET ne les positionnent donc pas tous ; ce qui peut poser un problème pour les secours (Pompiers, SAMU...).

Afin de trouver une solution à ce problème, il est proposé de trouver une nouvelle dénomination pour ces lieux-dits.

Un plan papier sera distribué à tous les foyers. De façon à prendre en compte les mises à jour envisagées pour certains lieux-dits, l'impression va être différée. Les plans seront donc insérés dans le Domalain Infos de mars 2010

Animations Jeunesse

Le Centre Social ayant arrêté les animations Jeunesse après l'été, la participation financière de la commune est arrêtée à la somme de 2 900 € au lieu de 3 100 € pour l'année 2009. Le Conseil Municipal a donné son accord au versement de cette participation.

Si Vitré Communauté ne prend pas le relais en 2010, il a été proposé d'étudier ce qui pourrait être mis en place avec la CSF comme cela se fait dans d'autres communes. Les familles sont demandeuses et il y a un potentiel important de jeunes intéressés. Le coût pour la commune devra être chiffré.

DGF : recensement de la longueur de voirie communale

Le Conseil Municipal décide de mettre en place la procédure d'actualisation de la longueur de la voirie communale afin de disposer d'une information exacte pour la DGF.

Cérémonie des vœux : vendredi 08 janvier à 20 H à la salle polyvalente.

INFORMATIONS DIVERSES

Projet de modification des limites des arrondissements de Rennes et Fougères : ce projet prévoit le passage des cantons d'Argentré-du-Plessis, Chateaubourg, La Guerche-de-Bretagne, Retiers, Vitré-est et Vitré-Ouest, de l'arrondissement de Rennes à l'arrondissement de Fougères. Des informations complémentaires doivent nous être transmises par Vitré Communauté sur ce projet afin le Conseil Municipal puisse donner un avis.